

# ES LAYON

## SAISON 2018/2019

### SIGNATURE DES LICENCES

Les demandes de licences peuvent se faire de deux façons :

- Soit à partir du formulaire de demande de licence qui sera disponible aux permanences ou téléchargeable sur le site [eslayon.footeo.com](http://eslayon.footeo.com).
- Soit par internet à partir d'un lien de connexion qui vous sera adressé par messagerie. Pour cette saison, la procédure dite "dématérialisée" permet également le paiement de la licence via internet.

**Aucune demande de licence ne sera validée par le club si elle n'est pas accompagnée du règlement correspondant. Le club est ouvert à un encaissement différé des chèques ou à un paiement échelonné de la licence (prévoir alors plusieurs chèques).**

#### Le certificat médical

Le certificat médical est valable pendant 3 saisons. Ce principe n'est toutefois applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant toute cette période de trois saisons :

- l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre,
- l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé que nous mettons à disposition et attester sur la demande de licence une réponse négative à toutes les questions.

La délivrance d'un nouveau certificat médical est obligatoire :

- pendant cette période de trois saisons si l'une des deux conditions susvisées n'est pas remplie,
- dans tous les cas, à l'issue de cette période de trois saisons.

#### Pièces à joindre :

Pour les **nouveaux licenciés** (toutes catégories) : photo d'identité, photocopie d'une pièce d'identité et certificat médical à faire remplir sur la demande de licence.

Dans tous les cas une photo d'identité à jour doit-être fournie tous les 3 ans.

#### PERMANENCES POUR LA SIGNATURE DES LICENCES

Les permanences ont lieu au stade de Martigné-Briand ou au stade de Tigné.

- Samedi 9 juin 2018 de 10h à 12h30 (Martigné lors du tournoi U11 (podium))
- Dimanche 10 juin 2018 de 14h à 17h (Martigné lors du tournoi de sixte (podium))
- Samedi 16 juin 2018 après l'Assemblée Générale (Tigné).
- Samedi 23 juin 2018 (Tigné - club-house).
- Samedi 30 juin 2018 (Tigné - club-house).

#### TARIFS DES LICENCES

Le prix de la licence augmente d'un Euro. Il comprend la fourniture par le Club, d'une paire de chaussettes de foot.

**SENIORS : 96€**

**JEUNES :**

<b>U18 à U19 : 66 €</b>	<b>U10 à U13 : 56 €</b>
U18 : 2001	U10 : 2009
U19 : 2000	U11 : 2008
	U12 : 2007
<b>U14 à U17 : 61 €</b>	U13 : 2006
U14 : 2005	<b>U6 à U9 : 51 €</b>
U15 : 2004	U6 : 2013
U16 : 2003	U7 : 2012
U17 : 2002	U8 : 2011
	U9 : 2010

*Demi-tarif pour le deuxième enfant.*

**CARTE DE MEMBRE DE L'ASSOCIATION : 25 €**